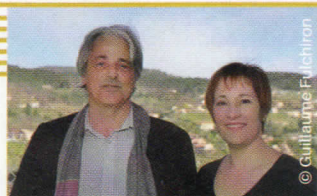


Canton des Cévennes ardéchoises

(ex Les Vans)



Bérengère Bastide

Vice-présidente déléguée
au personnel, aux finances
départementales et
à l'administration générale
Maire de Chambonas

Raoul L'herminier

Conseiller départemental délégué à
l'économie et aux services de proximité

SUPERFICIE

634,04 km²

POPULATION

18 023 hab. (2013)

35 COMMUNES

Les Assions, Banne, Beaulieu,
Beaumont, Berrias-et-Casteljau,
Chambonas, Chandolas,
Domnac, Faugères, Gravières,
Joyeuse, Lablachère, Laboule,
Loubaresse, Malarce-sur-la-
Thines, Malbosc, Montselgues,
Payzac, Planzolles, Ribes,
Rocles, Rosières, Sablières,
Saint-André-de-Cruzières, Saint-
André-Lachamp, Saint-Genest-
de-Beauzon, Saint-Mélary,
Saint-Paul-le-Jeune, Saint-Pierre-
Saint-Jean, Saint-Sauveur-de-
Cruzières, Sainte-Marguerite-
Lafigère, Les Salelles, Valgorge,
Les Vans, Vernon.



ROCLES ET SAINT-ANDRÉ-LACHAMP

Un canton à énergies durables

Dans le sud Ardèche, certaines collectivités ont depuis plusieurs années pris en compte la question de l'économie d'énergie sur leurs bâtiments. Après avoir terminé la rénovation énergétique de deux logements communaux, la commune de Saint-André-Lachamp vient de s'engager dans la réalisation de trois centrales photovoltaïques intégrées dans les toitures de deux logements communaux et du futur local technique municipal. Une fois les installations livrées, c'est un peu plus de 100 % de la consommation d'énergie du patrimoine communal qui sera produite. Une production qui sera directement injectée sur le réseau d'électricité et ensuite vendue à EDF. « L'opération laissera un bénéfice de l'ordre de 6 000 euros par an à la commune, soit l'équivalent de 13 % des impôts locaux ! » se félicite le maire Luc Parmentier.

À Rocles, les problèmes énergétiques des bâtiments communaux ont été pris en compte dès 2010. « En isolant et en installant une chaudière à bois granulé pour la mairie, l'école et les salles d'activités, le coût annuel du chauffage est passé de 3 800 € à 1 500 € et il fait chaud partout ! » se réjouit Alain Gibert, maire. Dans le même temps, la collectivité a commencé à produire sa propre énergie... et ne s'est plus arrêtée. « La commune compte plusieurs centrales photovoltaïques sur les toits de bâtiments communaux et plusieurs logements communaux bénéficient de panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude » précise-t-il. D'autres projets sont en cours — dont une salle multi-activités avec (encore !) un toit photovoltaïque — qui fait dire à Monsieur le maire que sa commune essaie de montrer le chemin d'une collectivité qui s'engage dans l'écologie et la défense de l'environnement.